



SECRETARIAT GENERAL

N° _____ /MJDHRI/SG/DRH/SDRH

Ouagadougou, le

18 JUL 2022

Communiqué du Ministre de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, relatif à des offres de subvention d'études pour l'année académique 2022-2023

Il est porté à la connaissance de l'ensemble du personnel, que le Centre de Recherche Panafricain en management pour le Développement (CERPAMAD) en collaboration avec notre département, subventionne aux profits des agents pour l'année académique 2022-2023, dix (10) bourses d'études à hauteur de dix millions pour les niveaux de formation, licence 3, master 1 et master 2 dans les filières suivantes :

- marchés publics et privés ;
- gestion des projets ;
- audit et contrôle de gestion ;
- techniques comptables et financières ;
- gestion des Ressources humaines ;
- juriste conseil d'entreprise.

Les niveaux d'entrée sont : BAC+2 ; BAC+3 et BAC+4. Les modalités de paiement sont contenues dans un tableau joint en annexe du présent communiqué.

Peuvent faire acte de candidature, les agents remplissant les conditions ci-après :

1. Etre travailleur du ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions ;
2. Avoir le niveau universitaire BAC+2, licence, maîtrise ou master 1 ou tout autre diplôme reconnu équivalent par le monde universitaire ;
3. Avoir déposé un dossier complet de candidature constitué :
 - une demande manuscrite non timbrée adressée au Directeur général du CERPAMAD ;
 - les relevés de notes et/ou attestation, de (s) diplôme (s) du BAC, du DEUG 2, de la licence, de la maîtrise et/ou Master 1 légalisé (s) ;
 - un extrait d'acte de naissance ;
 - une photocopie légalisée de la CNIB ou du passeport ;
 - un CV daté et signé ;
 - deux photos d'identité récentes ;
 - des frais de dossier, cinq mille (5.000) FCFA.

Par ailleurs, les dossiers de candidature doivent être déposés à la direction des ressources humaines du ministère au plus tard, le mercredi 24 août 2022 pour être acheminés au CERPAMAD qui procédera à une présélection sur dossier suivie d'un entretien de sélection définitive.

Pièces jointes :

- Critères d'admission ;
- Répartition des subventions et programmes de facilité de paiements

Pour le Ministre et par délégation, la Secrétaire Générale



Bibata NEBIE / OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Etaton



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N°1820/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
Autorisation N°612/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 29/04/2010
Autorisation N°2010-1360/ MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 06/09/2010
Autorisation N°2011/1944/MESS/SG/DGERS/DEPr du 07/10/2011
Arrêté n°2011-331/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27/09/2011
Arrêté n°2012-415/MESS/SG/DGESR du 22/10/2012
Arrêté n°2014-315/MESS/SG/DGESR/DIESPr du 12/08/2014

Ouagadougou, le 29 juin 2022

A

**Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits
Humains, chargé des relations avec les
Institutions, Garde des sceaux**

Nos réf. : 253/2022/CERP/MS/MRK

**Objet : Offres de subventions d'études
pour l'année académique 2022-2023**

Monsieur le Ministre,

Le Centre de Recherche Panafricain en Management pour le Développement (CERPAMAD) est un Institut Supérieur Privé de formations de pointe dans plusieurs spécialités. Depuis 2011, le CERPAMAD accompagne chaque année l'effort de l'Etat Burkinabè en matière de formation à travers l'octroi de subventions d'études. **Pour l'année académique 2021-2022 par exemple, ce sont plus de Deux cent cinquante millions (250.000.000) de F.CFA que nous avons consacrés à la formation** des agents et des cadres du public et du privé avec un bon nombre de vos collaborateurs comme bénéficiaires.

Pour l'année académique 2022-2023, nous avons obtenu de notre Conseil d'Administration Trois cent millions (300.000.000) au titre des subventions. C'est dans ce cadre que nous avons décidé d'octroyer **vingt (20) places** pour la formation de vos agents et cadres dans les filières ouvertes au CERPAMAD pour l'année académique prochaine. Nous vous prions de trouver ci-joints les documents sur les critères d'admission et la répartition des subventions par filières.

Nous souhaitons vous rencontrer selon votre disponibilité, afin d'échanger sur les détails de notre collaboration avec votre département mais aussi pour mieux adapter notre appui aux besoins de formations de votre ministère.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, recevez, **Monsieur le Ministre**, nos distinguées salutations.

Pièces Jointes :

- Critères d'admission ;
- Répartition des subventions et programme de facilités de paiements.

Ampliation :

- DRH

Le Directeur Général

Moumouni SERE





CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Révisé par le 17/03/2022
 Autorisation n° 17/03/2022

REPARTITION DES SUBVENTIONS DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023, DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, GARDE DES SCEAUX

N°	Filières	Niveau de formation	Niveau d'Entrée	Places Offertes	Subventions Offertes
1	Marchés Publics et Privés, Gestion des Projets, Audit et Contrôle de Gestion, Techniques Comptables et Financières, Gestion des Ressources Humaines, Juriste Conseil d'Entreprise	- Licence 3	BAC+2	20	10 Millions
		- Master 1	BAC+3		
		- Master 2	BAC+4		

PROGRAMME DE FACILITE DES PAIEMENTS

N°	Filières / Niveaux	Montants Subventionnés	Versement à l'inscription au plus tard fin novembre 2022	1ère Mensualité fin janvier 2023	2è Mensualité fin février 2023	3è Mensualité fin mars 2023	4è Mensualité fin avril 2023	5è Mensualité fin mai 2023
1	Master 2 en Marchés Publics et Privés	840 000	340 000 + 30 000 F. CFA de frais d'inscription	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
2	Master 2 (Gestion des Projets, Audit et Contrôle de Gestion, Techniques Comptables et Financières, Gestion des Ressources Humaines, Juriste Conseil d'Entreprise)	740 000	290 000 + 30 000 F. CFA de frais d'inscription	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
3	Master 1 (Gestion des Projets, Audit et Contrôle de Gestion, Techniques Comptables et Financières, Gestion des Ressources Humaines, Juriste Conseil d'Entreprise, Marchés Publics et Privés)	415 000	215 000 + 30 000 F. CFA de frais d'inscription	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
4	Licence 3 (Gestion des Projets, Audit et Contrôle de Gestion, Techniques Comptables et Financières, Gestion des Ressources Humaines, Juriste Conseil d'Entreprise, Marchés Publics et Privés)	315 000	165 000 + 30 000 F. CFA de frais d'inscription	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000

NB: le CERPAMAD examinera les dossiers en fonction du nombre de candidatures par niveaux en tenant compte des besoins exprimés.



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N°1820/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
Autorisation N°612/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 29/04/2010
Autorisation N°2010-1360/ MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 06/09/2010
Autorisation N°2011/1944/MESS/SG/DGERS/DEPr du 07/10/2011
Arrêté n°2011-331/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27/09/2011
Arrêté n°2012-415/MESS/SG/DGESR du 22/10/2012
Arrêté n°2014-315/MESS/SG/DGESR/DIESPr du 12/08/2014

CRITERES D'ADMISSION

1. Être un travailleur du Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des relations avec les Institutions, Garde des Sceaux ;
2. Avoir le niveau universitaire BAC+2, Licence, Maitrise ou Master 1, ou tout autre équivalent reconnu par le monde universitaire ;
3. Avoir déposé un dossier complet de candidature constitué :
 - Une Demande manuscrite non timbrée adressée au DG du CERPAMAD ;
 - Les relevés de notes et/ou attestation, de (s) diplôme(s) du BAC, du DEUG 2, de la Licence, de la Maitrise et/ou du Master I légalisé(s) ;
 - Un extrait d'acte de naissance ;
 - Une photocopie légalisée de la CNIB ou du Passeport ;
 - Un CV daté et signé ;
 - Deux (02) photos d'identité récentes ;
 - Des frais de dossier 5 000 FCFA.

NB :

- *Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Ressources Humaines du Ministère ;*
- *Date limite de transmission des dossiers de candidature de la Direction des Ressources Humaines du Ministère au CERPAMAD le vendredi 26 août 2022 ;*
- *Le CERPAMAD procèdera à une présélection sur dossier suivi d'un entretien de sélection définitive.*